

## Genre, institutions et durabilité dans le contexte des réformes de la décentralisation forestière en Amérique latine et en Afrique de l'Est

Yan Sun<sup>1</sup>, Esther Mwangi<sup>2</sup> et Ruth Meinzen-Dick<sup>1</sup>

### Introduction

Il a été prouvé que la participation des femmes à la prise de décision dans les groupes d'utilisateurs et dans les comités forestiers a un impact positif sur la durabilité des forêts. Elle améliore par exemple la régénération des forêts et réduit l'exploitation illégale, grâce à un meilleur suivi. La présence de femmes permet aux groupes d'utilisateurs de la forêt de mieux gérer les conflits et de les résoudre plus facilement, ce qui augmente alors la probabilité que les utilisateurs de ressources se conformeront et respecteront les règles d'exploitation et d'usage. Ces données ont été particulièrement utiles pour étayer les interventions au niveau des politiques et des projets, conçues pour renforcer et accroître la participation des femmes.

Les recherches présentées dans cette note d'information approfondissent nos connaissances sur la manière dont les femmes peuvent influencer la gestion des forêts. Cette étude explore les différents effets de la composition des groupes sur la gestion des forêts (c.-à-d. selon que les groupes sont à majorité féminine, à répartition équilibrée, ou à majorité masculine). Pour chacun de ces groupes, l'étude se penche sur les droits de propriété relatifs aux ressources forestières, les préférences d'exploitation, la participation à l'élaboration des règles, les investissements connexes dans la gestion forestière et les résultats de ces activités. Menée dans quatre pays d'Amérique latine et d'Afrique de l'Est, cette étude adopte une approche comparative destinée à identifier les synergies au sein des régions et à créer un environnement d'apprentissage pouvant concourir à l'amélioration de la gestion forestière.

### Contexte

L'étude a été menée en Bolivie, au Mexique, au Kenya et en Ouganda. Ces quatre pays ont certes décentralisé leur secteur forestier ces quinze dernières années, mais les institutions concernées diffèrent dans leur conception. En 1996, la Bolivie a procédé à une réforme forestière et transféré aux gouvernements locaux de nombreux pouvoirs et ressources, tout en conservant la propriété nationale de toutes les ressources forestières. Le Mexique a quant à lui décentralisé vers les communautés certaines de ses fonctions de gouvernance forestière ainsi que des droits de propriété, mais il a conservé davantage de contrôle politique

et financier au niveau fédéral et au niveau des États. En Ouganda, où des réformes de décentralisation forestière ont été mises en œuvre depuis 1996, l'autorité a été dévolue aux districts, tandis que les budgets et les recettes sont contrôlés par l'État. Au Kenya, enfin, la réforme de 2005 a octroyé l'autorité aux associations communautaires, mais avec une responsabilité dans des hiérarchies imbriquées qui chevauche les niveaux de gouvernance/administratifs et les échelles écologiques.

Le contexte ayant conduit aux réformes de gouvernance est différent dans ces quatre pays. Le Mexique possède une longue histoire d'engagement communautaire dans la gestion des forêts, tandis que le Kenya enregistre la plus longue histoire de contrôle étatique sur les ressources forestières. Depuis toujours, l'Ouganda a oscillé entre le contrôle national et le contrôle local des ressources forestières, tandis que la Bolivie dispose des institutions officielles les plus nombreuses et les plus progressistes en termes de contrôle communautaire. Alors que les pays d'Afrique de l'Est ont traditionnellement poursuivi des objectifs protectionnistes, les pays d'Amérique latine ont une longue histoire d'initiatives de forêts communautaires et de luttes en faveur de pratiques forestières où chacun a sa place et d'une distribution plus équitable des bénéfices engendrés par ces initiatives.

### Objet de l'étude et résultats

L'analyse de cette étude se base sur les informations collectées à l'aide de méthodes participatives, impliquant :

- les institutions chargées d'affecter l'utilisation des ressources, par exemple les droits de propriété *de jure* et *de facto* sur les ressources forestières, l'application de ces droits et la propriété juridique des forêts ;
- la participation des utilisateurs des ressources à l'élaboration et l'application des règles (p. ex. le suivi et les sanctions) et l'interdiction pour les autres groupes d'exploiter « leurs » forêts ;
- les efforts des groupes d'utilisateurs en matière de gestion forestière, d'investissement dans les améliorations forestières et autres activités telles que la régénération ;
- le statut socio-économique et démographique, par exemple la taille, la proportion d'hommes et de femmes, la différenciation des revenus, la population, la dépendance forestière et la propriété foncière ;
- la perception, par les agents forestiers et les groupes d'utilisateurs, de l'état de la forêt, c'est à dire, de la diversité et de la densité de la végétation.

1 International Food Policy Research Institute (IFPRI)

2 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Les données ont été collectées pour 39 forêts de Bolivie, du Mexique, du Kenya et d'Ouganda durant deux visites distinctes effectuées dans chacune d'elles entre 1993 et 2008. Au total, 290 groupes d'utilisateurs ont été divisés en trois catégories, en fonction de la proportion de femmes dans chacun d'eux. Ces catégories sont les suivantes : prédominance masculine (les femmes représentent un tiers du groupe, ou moins d'un tiers), répartition équilibrée (les femmes représentent entre un tiers et deux tiers du groupe) et prédominance féminine (les femmes représentent deux tiers ou plus du groupe). Ces trois catégories ont respectivement représenté 40 %, 37 % et 23 % des 290 groupes d'utilisateurs.

Les sections suivantes exposent des résultats de l'analyse des données. Voir tableau 1 pour la définition des variables.

## État de la forêt, droits de propriété sur les ressources et mesures de conservation

Durant la période d'étude l'état de la forêt, en termes de diversité de la végétation et des espèces, est resté constant dans environ un tiers des forêts, s'est amélioré dans un autre tiers et s'est dégradé dans le tiers restant, comme le montrent les figures 1 et 2, qui illustrent aussi que les changements n'étaient pas importants. En outre, dans la plupart des forêts, on semble avoir adopté des mesures de

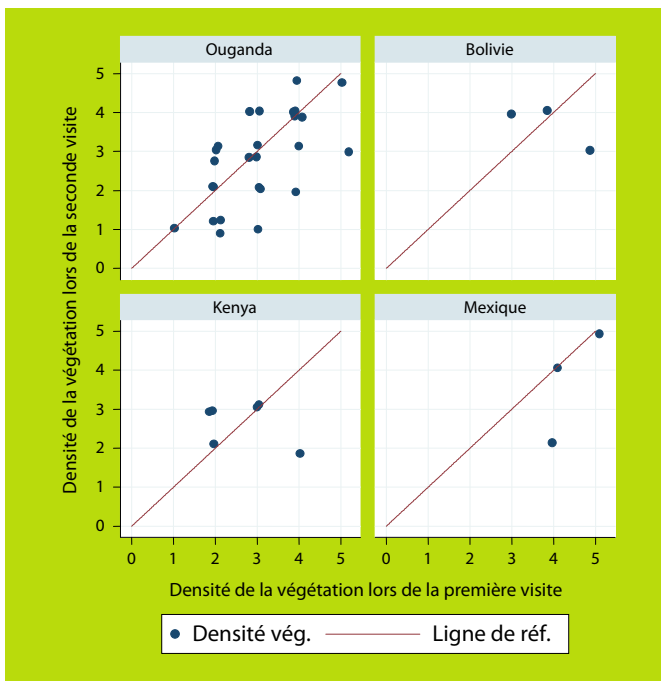


Figure 1. Densité de la végétation à deux moments différents

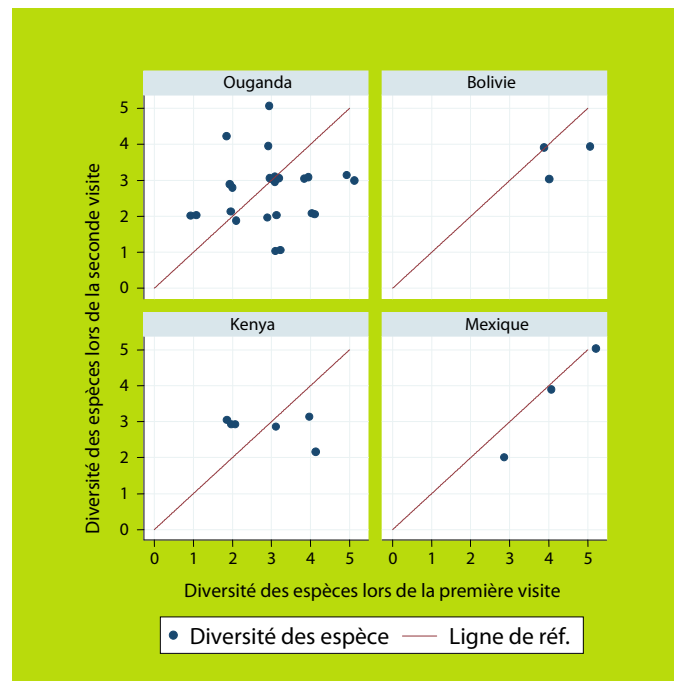


Figure 2. Diversité des espèces à deux moments différents

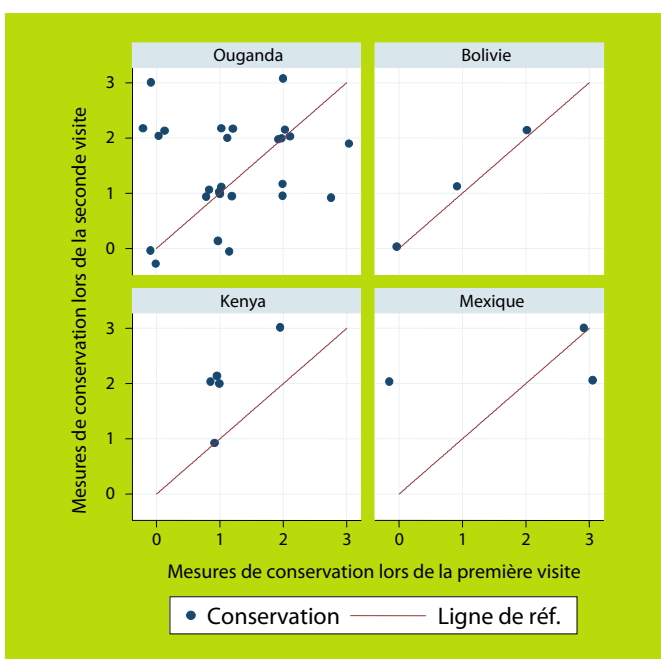


Figure 3. Mesures de conservation à deux moments différents

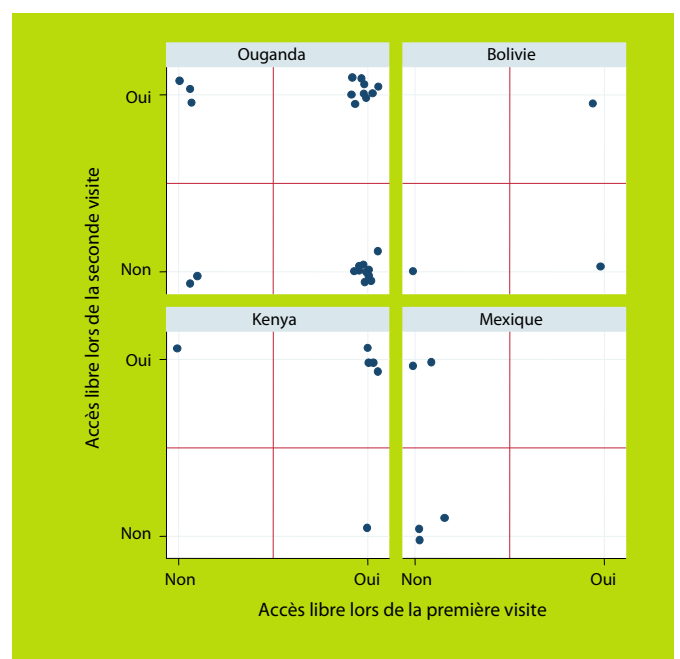


Figure 4. Accès des autres groupes à deux moments différents

**Tableau 1. Définitions et statistiques descriptives des variables**

Catégorie	Définition	Obs.	Moy.	Min.	Max
<b>Variables dépendantes</b>					
Droits de propriété et règles d'exploitation					
Droits d'exploiter les arbres	variable nominale, 1=où	242	0,55	0	1
Droits d'exploiter les arbustes	variable nominale, 1=où	215	0,68	0	1
Droits d'exploiter le sol, les pierres et les minéraux	variable nominale, 1=où	188	0,35	0	1
Droits d'exploiter la faune et la flore sauvage	variable nominale, 1=où	206	0,32	0	1
Bois de chauffage ramassé	% des besoins en bois de chauffage du groupe couvert par la forêt	258	65 %	0	100 %
Bois d'œuvre ramassé	% des besoins en bois d'œuvre du groupe couvert par la forêt	252	39 %	0	100 %
Investissement, gestion et résultats					
Activité de régénération	variable nominale, 1=où, activités de régénération entreprises	290	0,24	0	1
Activité d'amélioration	variable nominale, 1=où, activités d'amélioration entreprises	290	0,27	0	1
Participation	variable nominale, 1=où, membres impliqués dans les décisions concernant la forêt	257	0,30	0	1
Sanction et suivi	variable nominale, 1=où, procédures de sanction régulières	282	0,23	0	1
Droits des autres groupes à exploiter la forêt	variable nominale, 1=où, les autres groupes ont le droit d'exploiter	254	0,89	0	1
<b>Variables indépendantes</b>					
Variables nominales de genre dans le groupe					
Groupe à répartition équilibrée (base : majorité d'hommes)	variable nominale, 1=groupe à répartition équilibrée, 0=autre	290	0,36	0	1
Groupe majoritairement féminin (base : majorité d'hommes)	variable nominale, 1=groupe majoritairement féminin, 0=autre	290	0,23	0	1
Autres caractéristiques du groupe d'utilisateurs					
Taille du groupe (nombre de membres)	nombre total de membres dans le groupe	290	536	3	32000
Différences de revenus au sein du groupe	variable nominale, 1=différences de revenus au sein du groupe	279	0,42	0	1
Possessions agricoles au sein du groupe	% de foyers possédant des terres agricoles	255	0,58	0	1
Distance entre l'habitat des membres et la forêt	variable nominale, 1=moins de 1 km, 2=1-5 km, ..., 4=>10 km	256	1,73	1	4
Caractéristiques de la forêt					
Superficie	Superficie de la forêt en hectares	268	2829	2,3	44900
Topographie	variable nominale, 1=plat, 2=terrain plat mais légèrement accidenté, ..., 5=terrain abrupt	275	3,1	1	5
Propriété du gouvernement	variable nominale, 1=propriété du gouvernement, réf.=propriété privée	273	0,74	0	1
Propriété de la communauté	variable nominale, 1=propriété de la communauté, réf.=propriété privée	273	0,19	0	1
Propriétaire ayant le droit d'exploiter	variable nominale, 1=propriétaire ayant le droit d'exploiter la forêt	281	0,71	0	1
Forêt en accès libre	variable nominale, 1=forêt en accès libre, 0=pas d'accès libre	274	0,73	0	1
Application externe des règles					
Application externe, org. gouvernementales	nombre d'org. gouvernementales dans la zone forestière	231	0,75	0	5
Application externe, org. communautaires	nombre d'organisations communautaires dans la zone forestière	231	1,48	0	4
Application externe, org. forestières	nombre d'organisations forestières dans la zone forestière	231	0,93	0	4
Application externe, org. privées extérieures	nombre d'organisations privées extérieures à la forêt	231	0,56	0	5
Autres variables nominales					
Décentralisation	variable nominale, 1=durant ou après l'année de décentralisation, 0=autre	290	0,29	0	1
Année de la visite		290	2000	1993	2009
Variable nominale régionale, Amérique latine (base : Afrique)	variable nominale, 1=Amérique latine, 0=Afrique	290	0,28	0	1

conservation plus restrictives pour protéger les ressources et restreint encore plus l'accès (figures 3 et 4). Parmi les forêts ne l'ayant pas fait, deux tiers ont restreint les règles d'accès pour d'autres groupes d'utilisateurs. Cela suggère que, au fil du temps, des mesures de conservation plus restrictives conjuguées à des règles d'accès plus strictes ont été adoptées dans les forêts. La composition des groupes d'utilisateurs semble avoir peu ou pas d'effet sur la densité de la végétation, la diversité des espèces ou même la nature des mesures de conservation.

## Droits d'exploitation et volumes réels exploités

Les résultats de l'analyse des données (tableau 2) confirment que la composition des groupes d'utilisateurs en termes de genre influence le droit d'exploiter les arbres et les arbustes, mais pas le droit d'exploiter le sol, les pierres, la faune et la flore sauvages, même après avoir vérifié un large éventail de caractéristiques propres aux groupes d'utilisateurs et aux forêts. Les groupes à majorité féminine ont 33 % de chances de plus que les groupes majoritairement masculins d'obtenir le droit d'exploiter les arbres ou les arbustes. Les groupes à prédominance féminine ramassent davantage de bois de chauffage et moins de bois d'œuvre que les groupes dominés par les hommes. La décentralisation réduit considérablement les volumes de bois de chauffage effectivement récoltés. Les réformes de décentralisation ont eu des effets positifs sur la probabilité des groupes d'utilisateurs à obtenir des droits d'exploiter les arbustes, la faune et la flore sauvage.

Les résultats montrent que la propriété officielle d'une ressource (qu'elle soit gouvernementale, communale ou privée) n'empêche pas nécessairement le droit d'exploiter. Les utilisateurs ont le droit d'exploiter les ressources, quelles que soient les structures de propriété. Ces résultats montrent que les droits de propriété sur les forêts dépassent la notion de « propriété » pour inclure d'autres types de droits n'impliquant pas nécessairement une propriété officielle. Ils montrent également que la propriété pleine et entière des ressources n'est pas le seul droit ou le droit le plus pertinent dans tous les milieux de ressources, ni la seule structure de propriété qui incite à utiliser et gérer les ressources de manière durable.

L'impact des acteurs extérieurs varie. Les organisations communautaires (par exemple les entités locales, incluant les organisations à but lucratif et non lucratif) renforcent les droits des groupes d'utilisateurs d'exploiter les arbustes, mais limitent les droits d'exploitation des arbres. À l'inverse, les organisations gouvernementales en général (comme les institutions agricoles) n'ont pas d'effet, ni sur les droits essentiels ni sur les niveaux d'exploitation. Toutefois, les organisations gouvernementales forestières (par exemple l'office des forêts d'un gouvernement national), limitent les droits sur les produits forestiers ligneux tels que les arbres et les arbustes, tandis que les organisations privées extérieures réduisent les droits des groupes d'utilisateurs sur les arbres, la faune et la flore sauvage.

La décentralisation a tendance à considérablement étendre les droits sur les arbustes, la faune et la flore sauvage et à réduire les droits sur le bois de chauffage, même si l'on observe une tendance croissante de l'exploitation de celui-ci ces dernières années. Au fil du temps, les groupes d'utilisateurs ont par ailleurs de moins en moins de chance d'obtenir des droits pour exploiter les arbres, le sol, les pierres, la

faune et la flore sauvage, ce qui confirme ce que nous observions précédemment, à savoir que les règles d'accès aux produits de la forêt deviennent de plus en plus restrictives. Ainsi, même si la décentralisation renforce les droits des utilisateurs sur certains produits, les usagers semblent se limiter eux-mêmes en adoptant des règles d'accès plus strictes.

Si la décentralisation étend les droits d'exploitation des groupes d'utilisateurs, elle réduit le volume réellement exploité par ceux-ci. Alors que l'octroi d'un accès libre à d'autres utilisateurs limite le droit d'un groupe d'exploiter les arbres, cela augmente le volume réel de bois de chauffage ramassé. Avec le temps, cependant, les droits d'exploitation des groupes d'utilisateurs ont diminué, tandis que les volumes récoltés ont augmenté.

## Activités d'investissement et gestion

Lorsque le gouvernement est propriétaire des forêts, la probabilité que les utilisateurs entreprennent des activités de régénération est élevée (tableau 3). A contrario, l'application externe des règles par des organisations communautaires ou autres organisations forestières réduit la probabilité des investissements de régénération. Les organisations privées extérieures augmentent la probabilité des activités de régénération. De plus, la différenciation des revenus au sein des groupes d'utilisateurs s'accompagne d'une tendance à procéder à des améliorations de la ressource.

En Amérique latine, les groupes d'utilisateurs sont plus enclins à entreprendre des activités d'investissement qu'en Afrique de l'Est, comme le montre le tableau 4. En Afrique, par exemple, la probabilité d'implication des groupes d'utilisateurs dans des activités de régénération est de 9 %, contre 65 % en Amérique latine. Ce schéma s'applique aux trois catégories de groupes. Par exemple, les groupes à prédominance masculine en Amérique latine sont 15 fois plus susceptibles que ceux d'Afrique d'investir dans une activité de régénération (6 % en Afrique, contre 89 % en Amérique latine), et deux fois plus susceptibles d'investir dans des améliorations (18 % en Afrique contre 47 % en Amérique latine). Il faut noter que dans l'ensemble, les groupes à répartition équilibrée investissent davantage que les autres.

En matière d'investissement, les différences régionales sont bien plus importantes que les différences de genre. Les droits de propriété et les structures de propriété diffèrent de manière assez marquée dans les deux régions (propriété communautaire en Amérique latine contre propriété gouvernementale en Afrique de l'Est) et peuvent influencer sur les incitations à investir. Toutefois, nous avons trouvé que la propriété juridique n'influence généralement pas les investissements réalisés (hormis les investissements de régénération). Il est probable que cette différence d'investissement entre l'Amérique latine et l'Afrique de l'Est soit liée à la répartition des bénéfices tirés des ressources forestières. Comme évoqué ci-dessus, les pays d'Amérique latine continuent d'expérimenter la gestion et l'extraction du bois au sein de concessions communautaires, et il est probable qu'ils réinvestissent certains des revenus générés dans l'entretien des forêts. À l'inverse, les revenus forestiers en Afrique de l'Est sont rarement réinvestis dans la gestion forestière et reviennent principalement au Trésor national (comme au Kenya) ; et même lorsqu'une partie est conservée au niveau des districts (comme en Ouganda), les forêts

**Tableau 2. Résultats empiriques sur les droits de propriété et l'exploitation réelle<sup>a</sup>**

Catégorie	Variables explicatives	Droits de propriété (probit)				Récolte dans la forêt (OLS)							
		Droits sur les arbres		Droits sur les arbustes		Droits sur le sol, les pierres		Droits sur les produits sauvages		Bois de chauffage		Bois d'œuvre	
		E.M. <sup>b</sup>	t Stat. <sup>c</sup>	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.
Variables nominales de genre	Groupe à répartition équilibrée (base : majorité d'hommes)	0,01	0,11	0,11	1,00	-0,01	-0,05	0,01	0,16	5,39	0,69	3,17	0,35
	À prédominance féminine (base : majorité d'hommes)	0,33	2,93 <sup>f</sup>	0,32	3,12 <sup>f</sup>	-0,09	-0,62	-0,03	-0,36	26,19	4,45 <sup>f</sup>	-15	(-1,73) <sup>d</sup>
Caractéristiques du groupe d'utilisateurs	Nombre de membres dans le groupe (fichier-journal)	0,02	0,57	0,01	0,16	0,01	0,28	0,01	0,24	-0,23	-0,12	2,13	0,9
	Différences de revenus au sein du groupe (1=oui)	0,04	0,44	0,15	1,67 <sup>d</sup>	0,07	0,69	-0,02	-0,34	0,02	0,00	-10	-1,5
	Propriétaires de terres agricoles au sein du groupe	0,01	0,09	-0,05	-0,53	0,06	0,46	0,05	0,62	4,16	0,72	10,2	1,2
	Distance entre l'habitat des membres et la forêt	0,13	1,46	0,08	1,01	0,02	0,20	0,02	0,49	-2,48	-0,62	-8,8	(-1,75) <sup>d</sup>
Caractéristiques de la forêt	Taille (fichier-journal)	0,10	2,95 <sup>f</sup>	0,04	1,19	0,04	0,95	0,02	0,88	3,68	2,14	4,42	1,91 <sup>d</sup>
	Topographie (1=plate ... 5=abrupte)	-0,09	(-2,08) <sup>e</sup>	-0,08	(-2,25) <sup>e</sup>	-0,08	(-2,04) <sup>e</sup>	-0,03	-1,46	4,10	2,11 <sup>e</sup>	-3,4	-1,28
	Propriété du gouvernement (réf.=propriété privée)	-0,21	-0,82	-0,17	-0,69	0,06	0,21	-0,18	-0,76	-9,73	-0,66	21,4	1,47
	Propriété de la communauté (réf.=propriété privée)	0,08	0,20	-0,26	-0,70	-0,59	(-6,69) <sup>f</sup>	0,08	0,35	-36,74	(-1,84) <sup>d</sup>	30,9	1,45
	Propriétaire ayant le droit d'exploiter (1=oui)	0,20	1,80 <sup>d</sup>	0,08	0,68	0,11	0,80	0,19	2,53 <sup>e</sup>	8,04	1,35	-3,6	-0,44
Application externe des règles forestières	Forêt en accès libre (1=oui, 0=non)	-0,46	(-3,26) <sup>f</sup>	0,08	0,58	-0,17	-1,05	-0,1	-1,09	15,89	2,05 <sup>e</sup>	12	1,2
	Application externe des règles, org. gouvernementales	-0,06	-0,94	0,02	0,32	-0,05	-0,57	0,02	0,46	2,09	0,62	-3	-0,66
	Application externe des règles, org. communautaires	-0,04	-0,78	0,15	3,42 <sup>f</sup>	0,02	0,38	0,04	1,29	-2,76	-1,10	-5,2	(-1,73) <sup>d</sup>
	Application externe des règles, org. forestières	-0,21	(-1,98) <sup>e</sup>	-0,16	(-1,82) <sup>d</sup>	-0,17	-1,28	0,09	1,22	-2,11	-0,52	-9	-1,51
	Application externe des règles, org. privées extérieures	-0,16	(-1,77) <sup>d</sup>	-0,10	-1,45	0,02	0,27	-0,13	(-3,16) <sup>f</sup>	-3,41	-0,85	7,18	1,41
	Décentralisation (variable nominale, 1=durant ou après l'année de décentralisation, 0=autre)	0,24	1,26	0,36	2,72 <sup>f</sup>	0,22	1,00	0,3	1,80 <sup>e</sup>	-27,12	(-2,56) <sup>e</sup>	-18	-1,34
Autres variables nominales	Année de la visite	-0,04	(-2,07) <sup>e</sup>	0,00	-0,08	-0,05	(-2,36) <sup>e</sup>	-0,03	(-3,09) <sup>f</sup>	4,54	3,97 <sup>f</sup>	0,14	0,11
	Variable nominale régionale, Amérique latine (base : Afrique)	0,13	0,59	0,15	0,92	0,90	1,23	0,52	2,46 <sup>e</sup>	-0,91	-0,07	-14	-0,93
Nombre d'observations		157		141		127		133		170		167	
Pseudo R2 pour probit (ou R-carré pour OLS)		0,2795		0,3173		0,2741		0,5113		0,3881		0,2108	

a. Toutes les régressions sont corrigées pour l'hétéroscédasticité ; b. E.M. = erreur moyenne ; c. t Stat – test de student ; d. représentent la significativité à 10% ; e. représentent la significativité à 5% ; f. représentent la significativité à 1 %.

Tableau 3. Données probit sur les investissements, la participation, les sanctions et les résultats<sup>a</sup>

Catégorie	Variables explicatives				Investissements				Activité de gestion				Résultats	
	Activités de régénération		Activités d'amélioration		Participation		Suivi et sanction		Exploitation par les autres groupes					
	E.M. <sup>b</sup>	t Stat. <sup>c</sup>	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.	E.M.	t Stat.
Variables nominales de genre														
Groupe à répartition équilibrée (base : majorité d'hommes)	0,03	0,78	0,06	0,52	0,20	2,61 <sup>f</sup>	0,05	0,70	-0,02	(-1,61) <sup>d</sup>				
À prédominance féminine (base : majorité d'hommes)	0,03	0,84	0,08	0,77	0,02	0,67	-0,11	(-1,62) <sup>d</sup>	0,00	0,24				
Caractéristiques du groupe d'utilisateurs														
Nombre de membres dans le groupe (fichier-journal)	-0,01	-0,73	0,00	-0,06	-0,01	(-2,41) <sup>e</sup>	-0,03	-1,43	0,00	-0,28				
Différences de revenus au sein du groupe (1=oui)	-0,02	-1,13	0,14	1,81 <sup>d</sup>	0,23	4,14 <sup>f</sup>	0,19	2,58 <sup>f</sup>	-0,01	(-2,23) <sup>e</sup>				
Propriétaires de terres agricoles au sein du groupe	0,07	2,45 <sup>e</sup>	0,11	1,27	0,04	1,15	0,01	0,12	0,02	2,84 <sup>f</sup>				
Distance entre l'habitat des membres et la forêt	0,01	0,61	0,04	0,59	0,01	0,50	0,05	0,93	0,00	0,79				
Caractéristiques de la forêt														
Superficie (fichier-journal)	0,01	1,47	0,01	0,25	0,00	0,24	0,02	0,65	0,00	2,08 <sup>e</sup>				
Topographie (1=plate ... 5=abrupte)	0,00	0,37	0,03	0,96	-0,02	(-2,96) <sup>f</sup>	0,02	1,03	0,00	2,21 <sup>e</sup>				
Propriété du gouvernement (réf.=propriété privée)	0,21	7,37 <sup>f</sup>	0,02	0,11	0,02	0,79	-0,06	-0,42	0,00	-0,84				
Propriété de la communauté (réf.=propriété privée)	0,84	1,28	-0,24	-1,31	0,09	0,73	-0,04	-0,26	-0,20	-1,49				
Propriétaire ayant le droit d'exploiter (1=oui)	-0,03	-1,14	-0,17	(-1,83) <sup>d</sup>	-0,06	(-2,19) <sup>e</sup>	0,06	0,84	0,02	1,75 <sup>d</sup>				
Forêt en accès libre (1=oui, 0=non)	0,04	1,36	0,03	0,25	0,05	1,75 <sup>d</sup>	0,08	0,99	0,01	1,51				
Application externe des règles forestières														
Application externe des règles, org. gouvernementales	-0,01	-0,60	0,06	1,13	-0,03	(-2,20) <sup>e</sup>	0,00	-0,03	0,01	2,35 <sup>e</sup>				
Application externe des règles, org. communautaires	-0,04	(-2,69) <sup>f</sup>	0,00	0,02	0,06	3,95 <sup>f</sup>	0,05	1,84 <sup>d</sup>	0,00	0,01				
Application externe des règles, org. forestières	-0,06	(-2,27) <sup>e</sup>	0,01	0,19	-0,10	(-2,83) <sup>f</sup>	-0,16	(-2,45) <sup>e</sup>	0,02	3,07 <sup>f</sup>				
Application externe des règles, org. privées extérieures	0,06	3,15 <sup>f</sup>	-0,06	-1,06	-0,06	(-2,68) <sup>f</sup>	-0,02	-0,49	0,01	2,27 <sup>e</sup>				
Autres variables nominales														
Décentralisation (variable nominale, 1=durant ou après l'année de décentralisation, 0=autre)	-0,02	-0,57	0,12	0,78	0,70	2,55 <sup>e</sup>	0,43	2,26 <sup>e</sup>	-0,01	-0,45				
Année de la visite	0,01	1,14	0,02	1,32	-0,01	-1,12	-0,01	-0,63	0,00	0,53				
Variable nominale régionale, Amérique latine (base : Afrique)	0,85	5,26 <sup>f</sup>	0,55	2,79 <sup>f</sup>	0,93	3,85 <sup>f</sup>	0,14	1,03	-0,04	-1,33				
Nombre d'observations		170		170		161		167		168				
Pseudo R2 pour probit (ou R-carré pour OLS)		0,5345		0,1989		0,6609		0,2947		0,4071				

a. Toutes les régressions sont corrigées pour l'hétéroscédasticité ; b. E.M. = erreur moyenne ; c. t Stat = test de student ; d. représentent la significativité à 10% ; e. représentent la significativité à 5% ; f. représentent la significativité à 1 %.

**Tableau 4. Investissements des groupes d'utilisateurs par région (proportion de groupes ayant entrepris certains investissements ou changé de comportement)**

Investissement	Moyenne		Groupe majoritairement masculin		Groupe équilibré		Groupe majoritairement féminin	
	Total obs.	(prop.)	Obs.	(prop.)	Obs.	(prop.)	Obs.	(prop.)
<b>Activité de régénération</b>								
Moyenne	290	24 %	117	20 %	106	<b>37 %*</b>	67	13 %
Afrique	208	9 %	98	6 %	47	13 %	63	10 %
Amérique latine	82	65 %	19	<b>89 %</b>	59	56 %	4	75 %
<b>Activité d'amélioration</b>								
Moyenne	290	27 %	117	23 %	106	<b>35 %*</b>	67	21 %*
Afrique	208	21 %	98	18 %	47	28 %	63	19 %
Amérique latine	82	43 %	19	47 %	59	41 %	4	50 %

Remarque : Les chiffres en gras sont nettement plus élevés que la moyenne.

sont concurrencées par des besoins tels que la santé ou l'éducation, auxquels on accorde une plus grande priorité.

En matière de gestion, les groupes à répartition équilibrée sont plus susceptibles de participer à l'élaboration de règles que les groupes à prédominance masculine. Ils sont également plus enclins à exclure d'autres groupes (voir tableau 3). Les groupes à majorité féminine sont quant à eux moins disposés à participer aux mécanismes de suivi et de sanction. Les réformes de décentralisation ont accru la participation des groupes d'utilisateurs dans l'élaboration des règles et les processus de suivi et de sanction. Ce résultat est cohérent avec l'objectif de ces réformes, lesquelles sont destinées à engager de manière active les communautés dans les décisions de gestion et à prendre des responsabilités dans ce domaine.

La différenciation des revenus entre les utilisateurs d'un groupe a un effet positif sur l'élaboration des règles et les procédures de sanctions, de même que le nombre d'organisations communautaires. Les disparités de revenus parmi les groupes d'utilisateurs encouragent également les pratiques d'exclusion. Cela peut appuyer les réflexions sur l'action collective, qui suggèrent que les individus privilégiés au sein de groupes peuvent prendre à leur charge les coûts de l'action collective en contribuant de leurs deniers de manière disproportionnée, en prévision de bénéfices plus importants. Dans le cas contraire, cela peut impliquer une appropriation par l'élite, selon laquelle les personnes plus riches et plus influentes sont plus disposées à participer aux fonctions cruciales du groupe afin d'influencer les résultats en leur faveur.

Il faut noter que les organisations communautaires encouragent la participation des groupes d'utilisateurs à la gestion des forêts, en particulier en matière d'élaboration des règles.

## Conclusions

Au niveau de la forêt, l'absence de rapport entre la composition par genre des groupes d'utilisateurs et l'état de la forêt (ou entre des règles d'exploitation ou des mesures de conservation strictes et l'état de la forêt) indique qu'il est nécessaire d'inclure et de tenir compte d'autres facteurs d'influence (par exemple des facteurs biophysiques,

socio-économiques et institutionnels) d'une manière analytique complète, ce que la présente analyse n'a pas tenté de faire.

L'analyse des groupes d'utilisateurs fournit trois grands résultats. Premièrement, la composition par genre est importante. Les groupes à prédominance féminine ont tendance à avoir davantage de droits de propriété sur les arbres et les arbustes, et à collecter plus de bois de chauffage et moins de bois d'œuvre que les groupes majoritairement masculins. Les groupes à répartition équilibrée participent davantage à la prise de décisions forestières et excluent plus facilement les autres groupes de l'exploitation forestière. Les groupes à majorité féminine investissent moins, sanctionnent moins et excluent moins. Le résultat montrant que les groupes à prédominance féminine se spécialisent dans certains produits forestiers est confirmé par les études d'autres chercheurs ayant démontré que les femmes ont tendance à récolter des produits forestiers correspondant aux rôles et responsabilités propres à la femme. Le résultat indiquant que les groupes majoritairement composés de femmes sont moins susceptibles que les autres de participer à la prise de décision ou d'investir dans l'amélioration des forêts n'est pas controversé. Les contraintes de temps, le parti pris masculin dans la prestation de services d'appoint et le manque d'informations peuvent réduire les investissements et la participation des femmes. En outre, de très nombreuses publications ont montré que, compte tenu des normes socio-culturelles qui limitent leur rôle à la sphère privée, les femmes manquent souvent de l'expérience, de la confiance et des compétences permettant de s'engager dans la sphère publique. Les groupes à répartition équilibrée, en revanche, réussissent toujours mieux dans les fonctions forestières, y compris en matière d'exclusion. Une précédente étude a suggéré que ces groupes exploitent en effet les avantages complémentaires des hommes et des femmes et qu'ils bénéficient d'un meilleur accès à l'information et aux services des agents extérieurs. Bien que les décideurs et les acteurs forestiers soient incités à rechercher des interventions qui renforcent les groupes de femmes en leur fournissant des informations, des technologies et des programmes de renforcement des capacités, dans des formats tenant compte de leurs contraintes, ils devraient également reconnaître, soutenir et renforcer d'autres types de groupes, comme par exemple les groupes à répartition équilibrée. Toutefois, avant de concevoir des interventions pour ces derniers groupes, il est important de mieux

comprendre leur structure et leur fonctionnement, notamment la nature et la portée de la coopération, l'encadrement, et les flux d'informations, de connaissances et d'avantages entre les membres masculins et féminins.

Deuxièmement, la mise en œuvre des réformes de décentralisation a renforcé les droits des groupes d'utilisateurs sur les produits forestiers, mais a réduit le volume réel qu'ils exploitent. Par ailleurs, la décentralisation a encouragé les groupes d'utilisateurs à participer aux activités de gestion forestière, notamment à la prise de décision et aux sanctions. Ces avancées sont conformes aux attentes normatives des réformes de décentralisation. En étendant et/ou en renforçant les droits de propriété et les responsabilités de gestion, les réformes avaient pour objectif de créer des incitations à utiliser et gérer les ressources de manière durable. Or, ces incitations sont souvent plus efficaces lorsque les utilisateurs disposent également d'un droit plein et entier aux avantages tirés des ressources (revenus compris).

Troisièmement, il existe des différences régionales. Les groupes d'utilisateurs en Amérique latine tendent à investir davantage que ceux d'Afrique. Si les raisons exactes de ce phénomène ne sont pas immédiatement évidentes, nous émettons l'hypothèse que, en Amérique latine, l'expérience plus longue et plus ancienne de l'engagement communautaire (résultant de luttes de longue date en faveur de grandes réformes politiques) dans le domaine de la gestion forestière peut avoir influencé la répartition des bénéfices entre les acteurs communautaires.

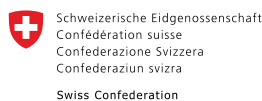
Nous terminerons par une réflexion sur le rôle des organisations extérieures. Les organisations communautaires semblent renforcer les droits d'utilisation des produits autres que le bois, alors que les offices des forêts restreignent les droits sur l'exploitation des arbres et du bois. Cependant, il s'avère que peu d'entre elles ont une quelconque influence positive sur les investissements des groupes d'utilisateurs en matière d'amélioration et de régénération. On ne sait pas très bien pourquoi les organisations dotées de mandats liés à la forêt limitent (plutôt que n'améliorent) la propension des groupes d'utilisateurs à investir dans des activités pouvant potentiellement améliorer la

durabilité de la forêt. D'autres recherches sont nécessaires pour identifier les facteurs de cette absurdité.

## Références

- Agarwal, B. 2010 Does women's proportional strength affect their participation? *Governing local forests in South Asia*, World Development. 38(1) : 98-112.
- Agarwal, B. 2001 Participatory exclusions, community forestry and gender: an analysis and conceptual framework, *World Development*. 29(10) :1623-1648.
- Agrawal, A., Yadama, G., Andrade, R. et Bhattacharya, A. 2004 Decentralization, community, and environmental conservation: joint forest management and effects of gender equity in Participation. CAPRI, Document de travail n° 63, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Andersson, K.P., Fleischman, F., Jagger, P., Luckert, M., Meinzen-Dick, R., Mwangi, E. et Ostrom, E. sous presse Unpacking decentralization: a case study of Uganda's forestry reforms. CAPRI, Document de travail, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Andersson, K.P., Gordillo, G. et van Laerhoven, F. 2009 Local governments and rural development: comparing lessons from Brazil, Chile, Mexico, and Peru. University of Arizona Press, Tucson, AZ, USA.
- Andersson, K.P. et Pacheco, D. 2004 The historical origins of modern forestry in Bolivia: the challenge to govern a vast land. *Policy Matters* 13 (novembre) : 40-49.
- Gibson, C., Williams, J.T. et Ostrom, E. 2005 Local enforcement and better forests. *World Development* 33(2) : 273-284.
- Mwangi, E., Meinzen-Dick, R.R. et Sun, Y. 2009 Does gender influence forestry management? exploring cases from East Africa and Latin America. CID Graduate Student and Research Fellow, document de travail n° 40, Center for International Development, Harvard University, Cambridge, MA, USA.
- Westermann, O., Ashby, J. et Pretty, J. 2005 Gender and social capital: the importance of gender differences for the maturity and effectiveness of natural resource management groups. *World Development* 33(11) : 1783-1799.

Les auteurs remercient le programme SANREM CRSP (Sustainable Agriculture and Natural Resources Management Collaborative Research Support Program) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en vertu de l'accord de coopération n° EPP-A-00-04-00013-00. Les auteurs ont également apprécié le soutien fourni par la fondation Ford. Nous sommes reconnaissants envers nos collègues des centres de recherche collaborative de l'IFRI (International Forestry Resources and Institutions) situés en Bolivie, au Kenya, au Mexique et en Ouganda. Les commentaires pertinents d'Elena Petkova et Maria Brockhaus ont été très utiles, de même que le minutieux travail de relecture d'Imogen Badger Parker. Nous voudrions également remercier Stéphanie Soudais et Hélène Piantone pour leur travail de traduction et d'édition.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN



FORDFOUNDATION

[www.cifor.cgiar.org](http://www.cifor.cgiar.org)

[www.ForestsClimateChange.org](http://www.ForestsClimateChange.org)



### Centre de recherche forestière internationale

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est l'un des 15 centres au sein du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR). Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

